

## L'Arcep et l'Arcom publient la troisième édition du référentiel des usages numériques

**L'Arcep et l'Arcom publient la troisième édition de leur référentiel commun des usages numériques. Cette nouvelle édition actualise et complète les données de référence sur les usages et pratiques du numérique en France.**

Le référentiel des usages numériques, issu de la collaboration entre l'Arcep et l'Arcom, au sein du « Pôle numérique commun », fournit des éléments chiffrés sur les déploiements des réseaux fixes, la couverture des réseaux mobiles, l'accès à internet, l'équipement des foyers, les usages d'internet, l'impact environnemental du numérique, les pratiques audiovisuelles et culturelles.

Cette troisième édition du référentiel met en avant de nouvelles thématiques telles que le déploiement des réseaux 5G, l'équipement en objets connectés, l'évolution du trafic internet vers les principaux fournisseurs d'accès à internet, le *livestream* musical, les usages de recherches de photographies en ligne ou le blocage des sites qui diffusent du sport illicitement.

### **Très haut débit fixe et mobile : des abonnements en fibre optique majoritaires en France et des usages internet toujours en forte progression**

Parmi les enseignements clés, on note la progression toujours importante du nombre d'abonnements au très haut débit sur les réseaux fixes (65% à la fin du troisième trimestre 2022, + 9 points en un an). Le nombre d'abonnements en fibre optique atteint quant à lui 17,1 millions au 30 septembre 2022, soit 54 % du nombre total d'abonnements à haut et très haut débit (+11 points en un an). Parallèlement, l'usage d'internet continue de progresser fortement. Le trafic entrant vers les principaux fournisseurs d'accès à internet augmente de 25 % en un an au deuxième semestre 2021, une croissance toutefois inférieure à celle du deuxième semestre 2020 (+50%).

### **Des foyers et individus toujours plus connectés et mieux équipés**

Le référentiel 2023 relève que le téléviseur reste le premier équipement des foyers et que 84 % du parc est connecté à Internet<sup>1</sup>. Le nombre d'utilisateurs de V&DA (vidéo à la demande par abonnement) continue de progresser avec 9,4 millions d'utilisateurs quotidiens en moyenne au deuxième semestre 2022<sup>2</sup>. À l'inverse, la consommation illicite diminue de manière notable pour le sport notamment grâce aux mesures prises par l'Arcom pour lutter contre cette pratique (-8 points en 2022), ainsi que pour les films et les séries TV (- 6 points en 2022).

D'autres équipements numériques se diffusent également dans la population : c'est le cas, par exemple, des enceintes connectées avec assistant vocal ou plus généralement des objets connectés. La part des détenteurs d'objets connectés progresse ainsi de 7 points par rapport à 2020 pour atteindre 40%.

---

<sup>1</sup> Téléviseurs connectés accédant à internet via un décodeur TV FAI, une TV de type Smart TV, une console de jeu connectée, un boîtier tiers (OTT) et/ou un ordinateur.

<sup>2</sup> Après une période de stabilité du nombre moyen d'utilisateurs quotidiens de la V&DA entre le deuxième semestre 2021 et le premier semestre 2022, ce chiffre repart à la hausse au deuxième semestre 2022, représentant un taux de pénétration de 17,5 % des individus de 15 ans et plus – Source : Médiamétrie Global Vidéo/ 37 500.

Plus globalement, cette édition du référentiel met en exergue le développement de nouvelles pratiques culturelles en ligne : en 2022 près de la moitié des internautes avaient déjà consommé un contenu de *livestream* musical, dont les offres se sont largement développées pendant la crise sanitaire. L'année précédente, près de 8 internautes sur 10 avaient effectué une recherche de photos sur internet.

### **Le référentiel des usages numériques aborde aussi l'enjeu de l'empreinte environnementale de nos pratiques**

En 2020, le numérique représente 2,5 % de l'empreinte carbone nationale et ce sont les terminaux qui sont à l'origine de la majeure partie de cet impact (80%).

Certains efforts ont pu être constatés pour réduire l'empreinte carbone du numérique. Par exemple, les émissions de gaz à effet de serre des principaux opérateurs de communications électroniques ont diminué depuis 2018. En effet, la réduction de leurs émissions directes grâce à l'optimisation des flottes de véhicules de société et l'amélioration de l'efficacité énergétique notamment, a plus que compensé la croissance de leurs émissions indirectes, liée à la progression ininterrompue de la consommation énergétique des réseaux, avec la poursuite des déploiements et le développement des usages.

Parallèlement, le référentiel révèle que seuls 13 % des téléphones mobiles ont été achetés reconditionnés et 10% des téléviseurs principaux ont été achetés de seconde main. Il reste donc encore des leviers à activer, pour allonger la durée de vie des terminaux.

[Pour en savoir plus sur le « Pôle numérique commun Arcep – Arcom »](#)

Retrouvez le référentiel complet [ici](#)

### **À propos de l'Arcep**

L'Autorité de régulation des communications électroniques, des postes et de la distribution de la presse, arbitre expert et neutre au statut d'autorité administrative indépendante, est l'architecte et la gardienne des réseaux d'échanges internet, télécoms fixes, mobiles et postaux en France.

### **À propos de l'Arcom**

L'Arcom est une autorité publique indépendante garante de la liberté de communication. Elle a notamment pour mission de permettre l'accès des publics à une offre audiovisuelle pluraliste et respectueuse des droits et libertés, de défendre la création et de contribuer à la lutte contre les contenus illicites et problématiques sur internet.

### **Contacts presse :**

Anne-Lise Lucas [Anne-lise.lucas@arcep.fr](mailto:Anne-lise.lucas@arcep.fr) Tél : 01.40.47.71.37

Célia Wapoutou [Celia.wapoutou@arcom.fr](mailto:Celia.wapoutou@arcom.fr) Tél : 07.68.20.23.63